

55^e année.

N^o 5.

MAI 1944

LA SOURCE

ORGANE DE

*L'ÉCOLE NORMALE ÉVANGÉLIQUE
DE GARDES-MALADES INDÉPENDANTES*

FONDÉE EN 1859

ET DEVENUE EN 1923

*ÉCOLE ROMANDE DE GARDES-MALADES
DE LA CROIX-ROUGE*



ADMINISTRATION : LA CONCORDE

LAUSANNE

31, RUE DES TERREAUX

Abonnement.

Prix : 5 fr. par an. Le journal paraît mensuellement.

Rédacteur : Pierre Jaccard.

Comptes de chèques.

La Source, Lausanne : II. 2819 (journal, insignes, livret, etc. — Avenue Vinet 30).

Foyer Source-Croix-Rouge, Lausanne : II. 1015 (pour-cent, inscriptions, dons du 1^{er} août, etc. — M^{lle} H. Lecoultré, Avenue Vinet 31).

Association de gardes-malades de La Source, Lausanne : II. 2712 (cotisations, Retraites populaires. — M^{me} Chapallaz, caissière, avenue de Beaulieu 45).

Assurances collectives de La Source, Lausanne : II. 3444 (Assurance-maladie, assurance vieillesse-invalidité. — M^{lle} H. Lecoultré, secrétaire-caissière, avenue Vinet 31).

Remerciements.

La famille de M^{me} D^r Charles Krafft, et spécialement le D^r Henry-C. Krafft, ont reçu des Sourciennes de nombreux témoignages de sympathie à l'occasion de leur deuil. Dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacune, ils prient toutes celles qui leur ont écrit de trouver ici l'expression de leur sincère reconnaissance.

Avis.

Le directeur de La Source, mobilisé dès le 24 avril, sera absent en mai.

LA SOURCE

« POSSÉDANT COMME NE POSSÉDANT RIEN »

(I Cor. 7 : 30.)

Le pasteur Thielicke, de Stuttgart, écrit dans le Deutsche Pfarrerblatt cette lettre émouvante :

Chaque fois que je monte en chaire maintenant, je pense que peut-être il ne restera rien ici que de la fumée et des ruines, et que la paroisse sera peut-être dispersée à tous les vents. Avant la catastrophe de Barmen, le professeur Lilje a donné une série de conférences devant un vaste auditoire composé principalement de jeunes. C'était comme une extrême onction. Quelques jours plus tard, la magnifique église n'était plus, les auditeurs dispersés ou morts. Ainsi on apprend d'une manière toute nouvelle à comprendre l'exhortation de l'apôtre à posséder comme ne possédant rien.

Je me rappelle qu'une fois j'avais à prêcher sur ce sujet ; je ne pouvais me défaire du sentiment inconfortable que cette parole empêchait le chrétien de vivre avec joie dans la réalité et de s'y donner entièrement. Maintenant que je l'ai vécu, je vois que c'est tout le contraire : la joie de ce que chaque jour nous apporte est encore plus intense. Chaque matin, quand j'entre dans ma chambre de travail, j'ai l'impression de recevoir un cadeau merveilleux en constatant qu'elle est toujours là ; je la reçois à nouveau. Chaque fois que de la chaire je regarde ma paroisse, un sentiment de gratitude presque écrasant me saisit de ce

que Dieu l'ait assemblée de nouveau et que les temps favorables continuent. L'espérance chrétienne ne rend pas la vie superficielle, mais l'intensifie. Nous avons sacrifié nos cloches. A leur place sont venues les sirènes, ces cloches vraiment apocalyptiques de cette époque passagère. Chaque alerte prêche : « Voici maintenant le temps favorable. Repentez-vous, car le Royaume de Dieu est proche ». J'ai en tout cas le sentiment de n'avoir jamais vécu d'une manière aussi saturée de réalité.

NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Une généreuse initiative de la Croix-Rouge.

Nous attirons l'attention des Sourciennes sur la communication suivante que la Croix-Rouge suisse vient de faire aux Ecoles reconnues. Nous sommes heureux de constater avec quel intérêt la Croix-Rouge s'occupe de tout ce qui concerne les infirmières diplômées. La mobilisation a fortifié les liens qui unissent celles-ci à la Croix-Rouge et cela est à l'avantage des uns comme des autres. Le service actif a donné lieu à une splendide manifestation de dévouement de la part des infirmières diplômées de notre pays. La Croix-Rouge a voulu le reconnaître et son initiative sera accueillie avec joie et gratitude.

Que toutes les Sourciennes qui auraient besoin d'aide ou qui connaîtraient des camarades dans le besoin veuillent bien nous écrire sans tarder, pour que nous puissions faire en leur faveur les démarches nécessaires.

DIRECTIVES

POUR LE SOUTIEN EN CAS D'INVALIDITÉ ET DE BESOIN
en faveur des infirmières des Ecoles libres reconnues par la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des gardes-malades.

1. Considérant

- que l'infirmière fait, de façon désintéressée et pendant toute la durée de son activité professionnelle, un travail pratique auquel la Croix-Rouge s'intéresse,
- que, dans son travail professionnel, elle expose sa santé bien davantage que dans toute autre profession et devient par là plus rapidement incapable de travailler,
- que le coût élevé des primes d'assurances et les bas traitements qu'elle reçoit l'empêchent trop souvent de s'assurer contre l'incapacité de travail résultant d'invalidité et de vieillesse,
- et que les fonds de secours des Ecoles d'infirmières et de l'Alliance suisse des gardes-malades sont insuffisants,

la Croix-Rouge suisse accepte de se charger d'une aide financière supplémentaire en faveur des infirmières des Ecoles libres reconnues par elle et de l'Alliance suisse des gardes-malades, tombées dans le besoin par suite de maladie ou de vieillesse.

2. Les subsides de la Croix-Rouge suisse ne seront versés que si les autres sources de soutien (caisse de maladie, allocation des Ecoles et de l'Alliance suisse des gardes-malades, rentes pour invalides, pensions, etc.) ne sont pas suffisantes, et s'il n'existe pas d'autres ressources privées.

3. Le montant des subsides sera fixé dans les limites des moyens disponibles, d'après les besoins particuliers de chaque infirmière, en tenant compte du coût de vie local minimum.

4. Les demandes de subsides justifiées doivent être adressées par écrit à la Croix-Rouge suisse, par l'intermédiaire des Ecoles d'infirmières ou des sections de l'Alliance suisse des gardes-malades.

Les Ecoles d'infirmières et les sections de l'Alliance suisse des gardes-malades doivent se tenir continuellement au courant des besoins des infirmières aidées par la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge se réserve le droit de contrôler sur place les conditions d'existence de ces infirmières.

5. Les subsides seront versés directement par la Croix-Rouge aux intéressées.

6. Tout changement de circonstances (capacité de gain retrouvée, décès, etc.) doit être immédiatement annoncé à la Croix-Rouge suisse.

Vu et approuvé par le Comité central de la Croix-Rouge suisse, le 21 mars 1944.

A L'ÉCOLE

PROGRAMME DES COURS

A. PENDANT LES NEUF PREMIERS MOIS A LA SOURCE

I. COURS DES MÉDECINS :

1. *Anatomie — Physiologie*, D^r H.-C. Krafft 15 h.
Os, muscles, articulations, glandes, obstétrique.
2. *Anatomie — Physiologie*, D^r A. Delachaux 15 h.
Appareils digestif, respiratoire, circulatoire, nerveux.
3. *Pathologie chirurgicale*, D^r H.-C. Krafft 15 h.
Anesthésie, antiseptie, plaies, opérations, etc.
4. *Pathologie médicale*, D^r A. Delachaux 15 h.
Microbes, maladies éruptives, maladies des différents appareils.
5. *Massage*, D^r Ch. Scholder 8 h.
Anatomie des muscles, articulations, démonstration et pratique du massage.

A reporter 68 h.

	Report	68 h.
6. <i>Diététique</i> , D ^r L. Gallandat		7 h.
Propriété des glucides, procides, lipides ; les calories ; divers régimes.		
7. <i>Oto-rhino-laryngologie</i> , D ^r R. Tuscher		6 h.
Anatomie, physiologie et pathologie de l'oreille, nez, larynx.		
8. <i>Pharmacologie</i> , D ^r J. Mury		6 h.
Propriété des médicaments, leurs usages et leurs actions.		
9. <i>Tuberculose</i> , D ^r F. Cardis		6 h.
Infection, maladie, évolution, traitement et prophylaxie de la tuberculose.		
10. <i>Hygiène de l'enfance</i> , D ^r H.-C. Krafft.		2 h.
Alimentation du nouveau-né, soins aux bébés.		
		<hr/>
		95 h.

II. COURS DES INFIRMIÈRES-CHEFS ET DIVERS :

11. <i>Histoire du nursing</i> , M ^{lle} A. Denkinger		32 h.
Les soins aux malades, de l'Antiquité à nos jours.		
12. <i>Ethique</i> , M ^{lle} A. Muller		30 h.
Morale professionnelle : qualités morales de l'infirmière ; l'infirmière et le malade.		
13. <i>Cuisine</i> , M ^{lle} B. Meyer		10 h.
Théorie et confection de régimes et menus spéciaux.		
14. <i>Cours pratiques</i> , Infirmières-chefs		60 h.
Théorie et démonstration des soins aux malades.		
15. <i>Conférences, causeries éducatives</i>		25 h.
		<hr/>
		157 h.

III. RÉPÉTITIONS DES COURS

(par les infirmières-chefs)	env.	<hr/>
Total du premier cycle d'études		452 h.

B. PENDANT LE TRIMESTRE FINAL

I. COURS DES MÉDECINS :

1. <i>Pathologie médicale</i> , D ^r A. Delachaux.	15 h.
Affections de l'appareil circulatoire, respiratoire, digestif, etc.	
2. <i>Pathologie chirurgicale</i> , D ^r H.-C. Krafft	15 h.
Traumatismes, opérations, complications et traitements.	
3. <i>Maladies mentales</i> , D ^r J.-S. Cart	5 h.
Etiologie, évolution de quelques maladies, attitude de l'infirmière.	
4. <i>Ophthalmologie</i> , D ^r R. Dufour.	3 h.
Anatomie de l'œil, correction de la vue, affections de l'œil.	
5. <i>Dermatologie</i> , D ^r P. Zwahlen.	3 h.
Affections de la peau, maladies vénériennes.	
6. <i>Vitaminologie</i> , D ^r L.-M. Sandoz	2 h.
Les vitamines ; affections dues à leur carence.	
	<hr/>
	43 h.

II. COURS DES INFIRMIÈRES-CHEFS :

7. <i>Questions professionnelles</i> , M ^{lle} A. Denkinger . . .	12 h.
Lois concernant les infirmières, organisation professionnelle, histoire de la Croix-Rouge, service militaire.	
8. <i>Cours pratiques</i> , Médecins et Infirmières-chefs env.	25 h.
Théorie et démonstration des appareils médicaux, instruments chirurgicaux, respiration artificielle.	
	<hr/>
	37 h.

III. RÉPÉTITIONS DES COURS

(par les infirmières-chefs)	env. 100 h.
Total du deuxième cycle d'études.	180 h.

Total des cours et répétitions donnés à	
La Source	<hr/> 632 h.

Placements de stagiaires.

Genève, Clinique chirurgicale : *A. Courvoisier, I. Schneider, G. Matthéy* ; Clinique infantile : *A. Delafontaine, M. Tétaz, G. Nicod, M. Jaquier, H. Hotz* ; Clinique gynécologique : *E. Rolls* ; Hospice orthopédique : *P. Berryer* ; Nestlé : *M. Houriet, A. Veillard* ; Neuchâtel, Hôpital Pourtalès : *A. de Geymuller* ; Hôpital des Cadolles : *H. Gilgen* ; Nyon : *C. Ziegler* ; Payerne : *H. Zschokke, M. Amiguet* ; Sainte-Croix : *E. Cuénoud*.

ASSOCIATION NATIONALE

Assemblée de Berne (suite.)

Un dîner animé suivit, qui permit de lier connaissance ou de retrouver, sous l'uniforme ou en civil, des compagnes plus jeunes ou plus anciennes. Trois charmantes Bernoises en costume (des élèves du Lindenhof, sauf erreur) sont venues nous chanter une délicieuse bienvenue en schwyzerdütsch, sur l'air de la *Marche bernoise*. Mais il restait encore deux conférences au programme, et le café à peine servi et avalé, l'auditoire était tout oreilles pour entendre M^{lle} Anna Martin, secrétaire de la Coopérative de cautionnement « Saffa », parler de *Questions financières intéressant les infirmières*.

Dans une langue très agréable, avec une clarté remarquable et un enjouement délicieux, M^{lle} Martin a donné une excellente leçon aux infirmières sur ces questions ardues et si ennuyeuses pour nous autres femmes : équilibre du budget, etc. Les trois points suivants feront le sujet de sa causerie :

- a) Questions financières en rapport avec la formation de la garde-malade.
- b) Comment gérez-vous vos économies ?
- c) Que faites-vous en prévision de la vieillesse ?

Le premier point a moins d'intérêt pour nous, qui avons derrière nous ce temps de formation qui exige une dépense de 1500 à 2000 fr. environ. La candidate peut recevoir cet argent de ses parents, elle peut le gagner elle-même avant d'entrer, ou le prendre

sur sa fortune personnelle. Elle peut aussi obtenir une bourse ou une réduction par l'école à laquelle elle s'adresse. Elle peut enfin s'adresser à la Saffa (coopérative de cautionnement), créée pour venir en aide à des femmes dans le besoin. La Saffa ne prête pas d'argent mais ouvre un crédit de 1000 fr. dans une banque. Cette somme doit être remboursée dès la fin des études, avec des intérêts. Cela représente une lourde charge mensuelle, et M^{lle} Martin demande si on ne devrait pas faire un effort pour diminuer l'écolage.

Comment équilibrer un budget ? Voilà une question bien épineuse et qui demande beaucoup de clairvoyance et de sagesse pour l'infirmière qui, par sa vocation, est généralement éloignée de tous ces problèmes. Donner son temps, ses forces, son argent, est bien plus simple que de faire un budget et surtout s'y tenir. On a calculé qu'il fallait à une infirmière libre 5 % pour se loger, 11 % pour s'habiller, 30 à 40 % pour se nourrir et 25 % pour son assurance-vieillesse (on compte le double, soit 50 %, pour l'infirmière hospitalière) ; et il reste à ajouter à tout cela les autres assurances : maladie, etc. Ces chiffres peuvent paraître énormes, surtout pour l'assurance-vieillesse, mais il ne faut pas oublier que l'infirmière dispose d'un nombre d'années bien plus petit que ses compagnes qui gagnent leur vie, pour préparer sa retraite. Prenons simplement la comparaison entre une dactylo et une garde-malade. La dactylo gagne dès dix-huit ou vingt ans et peut travailler jusqu'à soixante ans. Elle a ainsi quarante ans pour faire sa rente de vieillesse. L'infirmière ne gagne qu'à partir de vingt-trois ans et elle ne parviendra que rarement à travailler en plein ou à trouver un poste au delà de cinquante à cinquante-cinq ans. Cela ne fait donc que vingt-huit à trente ans pendant lesquels elle peut mettre de côté pour ses vieux jours. Elle est aussi très exposée à la maladie et l'énorme somme de travail qu'elle fournit l'use avant l'âge (car on a toujours exigé un rendement énorme de la garde-malade et sa vocation la pousse toujours à aller au delà de ses forces). Que les jeunes infirmières comprennent qu'il faut s'assurer pour la vieillesse et faire des économies dès les toutes premières années, sans perdre une minute (le taux des primes est plus bas et la rente plus élevée plus on a payé longtemps son assurance). L'assurance bloque de l'argent

pour bien des années, mais elle est le plus sûr moyen d'avoir une rente fixe. L'argent qu'on met de côté risque d'être dépensé avant le temps, les papiers peuvent perdre leur valeur et, surtout, il est difficile à une infirmière, entièrement prise par son travail, ses malades, de songer à des opérations de banque : achat de titres, placement avantageux, intérêts, etc. Le plus sûr placement est le carnet d'épargne, que l'on augmente progressivement jusqu'à 5000 fr. La Saffa est aussi là pour orienter les femmes peu versées dans ces questions. Qu'on se le dise ! M^{lle} Martin met très vivement en garde son auditoire contre le cautionnement : une infirmière ne doit jamais signer une caution quelconque. De même, ne vous dépouillez jamais de vos économies pour un quidam qui vous fait peut-être miroïter devant les yeux une retraite sans soucis ou un placement avantageux : promesse trompeuse, bien rarement tenue. « Les femmes célibataires ont un point commun avec les oies, a dit quelqu'un : on les plume ! » Donc, infirmières, attention ! ne vous laissez « plumer » sous aucun prétexte. Préparez-vous une retraite, car personne, de ceux qui ont bénéficié de votre aide pendant que vous aviez la force de travailler et de gagner votre vie, ne sera là pour vous aider ou vous recueillir quand vous serez malades et sans ressources. »

Dans la troisième partie de son exposé, M^{lle} Martin nous met en garde contre cette idée de beaucoup de gardes qui, sentant leurs forces diminuer, ont encore le désir de faire quelque chose et ouvrent une maison de repos ou de convalescence sans se rendre compte des difficultés que présente une telle entreprise. Plus d'une garde a ainsi perdu ses dernières économies, placées dans une affaire qui n'a pu se maintenir, faute de connaissances pratiques et de circonstances favorables.

Comme elle l'a fait ces dernières années, M^{lle} Leemann nous apporte, avec sa sollicitude et son entrain coutumiers, des renseignements au sujet du travail accompli en 1943 pour l'amélioration de la situation des infirmières. Notre journal a parlé en temps et lieu de la campagne du *Messenger social*, de la motion Rigassi, de l'assemblée du Cartel romand d'Hygiène sociale et morale. M^{lle} Leemann note des améliorations réalisées spécialement à Zurich et à Berne. D'autre part, on est heureux de remarquer,

un peu partout, les efforts tentés en faveur des gardes-malades. Si nous nous en réjouissons, nous devons aussi les mériter par notre travail. N'oublions pas que ces améliorations ont un but idéal : le perfectionnement des soins aux malades.

L'Association des infirmières du Lindenhof offrait gracieusement le thé, servi au milieu du brouhaha des conversations et des départs.

Belle journée, où nous nous sommes senties unies et heureuses de notre belle profession.

D. B.

NÉCROLOGIE

Nous sommes peinés de devoir annoncer, une fois de plus, le départ de deux Sourciennes.

Louise Cordey, née en 1874, est décédée à l'âge de septante ans, le 25 mars, après une longue maladie. En effet, notre amie était depuis le 22 juin 1943 à l'Hôpital de Lausanne. Elle souffrait d'une maladie qui, bien souvent, ne cède pas malgré tous les soins.

Toutes les Sourciennes qui ont connu cette personne menue et modeste seront affligées d'apprendre son décès, surtout si, comme nous, elles n'ont pas pu l'entourer, par ignorance de sa maladie.

Louise Cordey avait fait son cours en 1894-95 et avait obtenu le diplôme en 1895. Elle travailla pendant un certain temps à la Maison de Santé de Préfargier puis fit un service privé en Suisse allemande. En 1898, elle se fixait à Lausanne, où elle fit sa carrière comme garde indépendante. Dès 1924, Louise Cordey fit de son appartement, chemin des Rosiers 5, une pension. Là, elle recevait non des personnes fortunées mais des gens simples qu'elle entourait, soignait et dorlotait de tout son bon cœur. Sa carrière a été couronnée par cette œuvre quasi de bienfaisance ou de semi-bienfaisance, car Louise Cordey aimait à faire le bien.

Depuis quelques années, notre regrettée amie ne venait plus à nos assemblées générales ni aux fêtes de Noël de l'Association. Nous la regrettons, car elle avait toujours un sourire réconfortant.

Le souvenir que nous conserverons de cette vaillante petite

Bleue est celui d'une âme modeste et forte, dévouée et bonne.

Nous gardons à sa mémoire un sentiment de respect et d'affection.

Georgette Brélaz. Née en 1906, elle s'en allait prématurément le 25 mars dernier, aussi à l'Hôpital cantonal de Lausanne, où elle était depuis le 4 mars. La maladie qui l'a terrassée datait de l'automne passé. En effet, depuis quelques mois sa santé faiblissait, sans cependant l'arrêter dans ses occupations.

Georgette Brélaz avait fait son cours en 1934-35 et obtenu le diplôme en 1937, après des stages faits à Leysin, à l'Hospice orthopédique et à l'Infirmerie d'Aubonne. Elle travailla quelque temps dans une maison de repos à Champel (Genève), puis, en 1942, épousa M. Terrisse. Son bonheur fut de courte durée puisque la maladie presque foudroyante qui l'a emmenée datait à peine d'un an.

Vers la fin de 1943, j'avais eu le plaisir de souper avec elle chez une amie commune ; elle était heureuse d'avoir trouvé un travail qui lui permettait d'apporter une aide financière dans le ménage.

Ses compagnes de volée seront bien affligées de savoir que leur amie n'est plus. Elle était vraiment douce et bonne, d'une étonnante énergie malgré une apparence physique plutôt délicate. C'était une belle âme, pieuse et résignée.

Deux jours avant sa mort j'allais la visiter. Quels ravages dans ce gentil et sympathique visage ! J'eus mille peines à retenir une exclamation et à lui sourire. Ma visite lui causa une telle émotion qu'elle fut prise d'une crise d'étouffement et me demanda de l'oxygène. Je l'interrogeai : « Ma présence vous fatigue-t-elle ? Alors je partirai ». « Oui, me dit-elle, c'est mieux. »

Pendant plusieurs jours ce visage allongé et émacié, sur lequel la mort avait déjà posé son empreinte, ces grands yeux bruns, hantaient ma pensée. Ce que je n'oublierai jamais, ce fut le délicieux sourire adressé aux jolies fleurs que je lui apportais de la part de l'Association.

Pauvre petite Bleue ! Notre souvenir vous sera fidèle et nous penserons toujours à vous avec un sentiment de tendre émotion pour toutes vos souffrances.

H. L.

BILAN ET COMPTES 1943

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1943

Actif.

Avance à l'Assurance Helvétia	Fr.	800.—
Immeubles, après amortissement	»	565 000.—
Mobilier, après amortissement	»	20 000.—
Caisse, comptes-courants, chèques post., livrets	»	50 201.83
Débiteurs transitoires	»	12 000.—
Provisions diverses	»	25 000.—
Rayons X	»	10 700.—
Fonds Dubuis (Immeuble et mobilier)	»	34 000.—
Total	Fr.	<u>717 701.83</u>

Passif.

Fonds à destinations spéciales et Fonds Dubuis	Fr.	156 648.05
Emprunts	»	256 299.57
Créanciers transitoires	»	5 642.18
Pensions d'élèves payées à l'avance	»	10 215.—
Excédent d'actif	»	288 897.03
Total	Fr.	<u>717 701.83</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Recettes.

Paiements des élèves et des malades	Fr.	293 218.04
Revenus du portefeuille	»	2 329.76
Bénéfice sur réalisation de titres	»	3 000.—
Subventions	»	21 594.—
Dons sans destination spéciale	»	1 380.—
Allocations pour stagiaires	»	6 107.65
Locations	»	500.—
Divers	»	1 517.40
Excédent des dépenses	»	6 746.77
Total	Fr.	<u>336 393.62</u>

Dépenses.

Frais généraux	Fr.	29 309.32
Salaires	»	84 520.82
Alimentation.	»	99 819.35
Combustible, eau, électricité, lessive	»	32 408.19
Intérêts débiteurs	»	12 760.20
Entretien des immeubles et du mobilier	»	59 151.77
Amortissem. sur immeubles et parties intégrantes	»	12 780.—
Amortissement sur mobilier	»	3 000.—
Achats et exploitation, « L'Abri », Rossinière	»	2 643.97
Total	Fr.	<u>336 393.62</u>

FONDATIIONS

I. FONDATION DOCTEUR CH. KRAFFT

(Soins gratuits à des indigents.)

Recettes.

Revenus des titres	Fr.	581.10
Dons	»	556.60
Intérêts et frais	»	— .10
Total	Fr.	<u>1 137.80</u>

Dépenses.

Pensions payées	Fr.	474.90
Moins-value sur titres	»	52.50
Excédent des recettes	»	610.40
Total	Fr.	<u>1 137.80</u>

Le capital s'élevait au 1 ^{er} janvier 1943 à	Fr.	20 835.30
Excédent des recettes	»	610.40
Le capital s'élève au 31 décembre 1943 à	Fr.	<u>21 445.70</u>

2. FONDATION JULES-EDOUARD DE LA MARTINIÈRE

(Soins gratuits à des indigents français.)

Recettes.

Revenus des titres	Fr.	332.—
Total	Fr.	<u>332.—</u>

Dépenses.

Pensions payées	Fr.	89.50
Intérêts et frais	»	39.55
Excédent des recettes	»	202.95
Total	Fr.	332.—
Le capital s'élevait au 1 ^{er} janvier 1943 à . .	Fr.	10 309.95
Excédent des recettes	»	202.95
Le capital s'élève au 31 décembre 1943 à	Fr.	10 512.90

3. FONDS MARIE-JEANNE DUBUIS

A la suite du décès de l'usufruitière, le Fonds Marie-Jeanne Dubuis a été incorporé, au cours de l'exercice 1943, dans les comptes généraux de La Source ; il apparaît au Bilan sous la rubrique : Fonds à destinations spéciales.

Les comptes de « La Source » ont été soumis au contrôle détaillé de M. M. Thibaud, expert-comptable, lequel nous a fait un rapport favorable.

Ces comptes ont été adoptés par le Conseil d'administration de « La Source » dans sa séance du 11 mars 1944. Ils ont été soumis réglementairement à l'Autorité cantonale de surveillance des Fondations.

Le président : PIERRE-TH. DUFOUR.

La secrétaire : ESTHER VIONNET.

DONS RECUS EN 1943

(Lorsque l'adresse n'est pas indiquée, les donateurs habitent Lausanne.)

FONDS DE SECOURS : En souvenir de M. Raphaël Lugeon, 20.— ; M. Aug. Genillard, 150.— ; M^{me} Irène Pahud, 9.80 ; M. Hipp. Sautebin, 20.— ; M^{lle} Marie Bridel, 10.— ; Anonyme, 50.— .

Nos gardes n'étant pas autorisées à recevoir des cadeaux, de nombreux malades tiennent à témoigner leur reconnaissance en ajoutant quelque chose au montant de leur note, en faveur du Fonds de secours des gardes : M. Emile Francey, 20.— ; M. Rodolphe Hottinger, 20.— ; M. Louis Fleury, Morges, 20.— ; M. André Dubois, 20.— ; M^{me} Marguerite Burdet, 20.— ; M. le pasteur Albert de Haller, Sépey s/Moudon, 25.— ; M. le D^r L.-M. Grivel, 20.— ; M^{lle} Amélie Nicole, 20.— ; M^{me} Neukomm-Bissegger, 25.— ; M^{me} Marthe Besançon, 20.— ;

M^{lle} Mario Baumgartner, 20.—; M^{me} Louisa Schmid, 20.—; M. et M^{me} Chervet, 20.—; M^{lle} Marthe Vittoz, Bex, 20.—; M^{me} Blanche de Giez, 40.—; dons inférieurs à 20 fr. : 1248.39.

POUR LA SOURCE : M^{lle} L. Rufer, Gstaad, 2.50; M^{lle} R. Dormond, Huémoz, 15.—; M^{me} M. Petitpierre, Neuchâtel, 5.—; M^{me} C. Bergier, Bulle, 2.—; M^{lle} P. Egger, Tramelan, 2.—; M^{lle} J. Baud, Genève, 5.—; M^{me} L. de Saussure, Château-d'Œx, 2.—; M^{lle} G. Ramu, Lugano, 5.—; M^{lle} A. Bessard, Salavaux, 2.—; M^{lle} J. Haug, La Croix s/Lutry, 10.—; M^{me} S. Guibat-Blanc, Zurich, 2.—; M. E. Francey, 20.—; D^r A. Vuithier, 10.—; M^{lle} N. Decollogny, 15.—; M^{lle} J. Guisan, 20.—; M^{me} Ch. Verrey, 5.—; M^{lle} A. Brunner, Opfikon, 5.—; M. J. Berguer, pasteur, 3.—; M^{lle} L. Bühler, Neuchâtel, 5.—; D^r J.-S. Cart, 5.—; Culte de jeunesse de Saint-Paul, 5.—; D^r J. Pallard, Genève, 10.—; D^r M. Huguenin, 2.—; M^{me} J. Mégroz, 20.—; M^{lles} L. et A. Burnier, 10.—; M^{me} H. Moreillon, 2.—; D^r L.-M. Grivel, 5.—; M^{lle} E. Kleffler, 10.—; M. F. Cart, 5.—; D^r D. Gourfein-Welt, Genève, 10.—; D^r R. Verdan, Peseux, 2.—; colonel von Muralt, Zurich, 10.—; M. E. Käser, Neuchâtel, 20.—; M. G. Bloch, Magasin « Le Printemps », La Chaux-de-Fonds, 20.—; Recta, Manufacture d'horlogerie, Bienne, 20.—; M. le Comte A. de Suzannet, 5.—; D^r H. Curchod, 30.—; M. J. de La Harpe, 5.—; M^{lle} G. Guisan, 5.—; Grobety et Sydler, combustibles, 75.—; M^{me} F. de Cérenville, 5.—; M^{lle} L. Schätti, Morges, 5.—; M^{me} F. van Muyden, 5.—; M^{lle} A. Dovat, Corsier s/Vevey, 2.—; Grands Magasins Innovation, 20.—; M. E. Berger, Neuchâtel, 5.—; Maison Christin frères, ferblantiers-couvreurs, 20.—; M^{lle} E. Egli, Berne, 5.—; Papeterie Cohen, 10.—; M^{lle} G. Augsburg, 20.—; M^{me} D^r V. Vulliet, 10.—; Maison A. Belet, bois de construction, 10.—; M^{me} L. Croisier-Monthoux, Bière, 5.—; M. H. de La Harpe, pasteur, Bex, 3.—; M^{lle} A. Wachsinger, 10.—; M^{me} M. Schwob, La Chaux-de-Fonds, 5.—; M^{me} A. d'Erlach, Berne, 10.—; D^r H. Eggenberger, Hérisau, 10.—; M^{me} M. Schwarz, 10.—; M. A. Giorgis, 5.—; M. E. Burckhalter, Le Mont, 10.—; Maison J. Rod, carrelages, 12.50; D^r E. Mundler, Morges, 10.—; Assurance Mutuelle Vaudoise, 50.—; M. F. Dubois, 3.—; M^{me} Ed. Boillat-Japy, Reconvilier, 10.—; M. P. Guye, Berne, 20.—; Pensionnat Theresianum, Ingenbohl, 2.—; M^{lle} J. Fauquex, Rolle, 3.—; M. Ad. Paris, 2.—; M^{me} F. Cardis-de Känel, 5.—; Maison Boulaz S. A., chauffage, 20.—; M^{me} R. Dolfuss, Berne, 20.—; M^{me} von Speyr, Bâle, 10.—; M^{lle} Seth-Smith, Château-d'Œx, 3.—; D^r F. Forel, Morges, 10.—; M. E. Jaquier, 5.—; M^{me} M. Vuilleumier, 5.—; Maison Bonnard et C^{ie}, 20.—; M. F. Brocher, Genève, 5.—; M^{me} E. Œbi-Eoll, 13.35; M. A. Marguerat, 5.—; Institut Séro-Thérapique et Vaccinal Suisse, Berne, 10.—; Anonyme, New-York, 25.—; M. E. Héritier, Cuarny, 10.—; J.-J. M., Sierre, 25.—; Clinique Bois-Cerf, 5.—; Maison Bovard, « A l'Ambulance », Genève, 5.—; D^r A. Verrey, 5.—; M^{me} B. Bach, Renens, 4.—; M^{lle} E. Aubert, Genève, 5.—; M. César Vuilleumier, Nîmes, 5.—; Maison Henkel et C^{ie}, Bâle, 100.—; M^{me} J. Glohr, 6.05; Sous-section de la Croix-Rouge

lausannoise, 50.—; Menuiserie Strehl frères, 50.—; Anonyme, 5.—; M^{lle} M. Langle, 10.—; M. Cornu, 2.60; Association de gardes-malades de La Source, 50.—; M^{lle} D^r M. Broye, 5.—; M^{me} M.-A. Masset-Jaton, 50.—; M^{me} O. Arnaud, 2.—; M. P.-Th. Dufour, 100.—; Dons inférieurs à 2.—: 18.—.

POUR L'INFIRMERIE ET LE DISPENSAIRE : M^{me} Cuendet-de Meuron, Genève, 5.—; Grands Magasins Innovation, 40.—; D^r M. Secrétan, 10.—; Laiterie Agricole, 60.—; famille H. Dormond, en souvenir de Jean-Pierre, 5.—; M^{lle} R. Lecoultre, Pully, 10.—; « Réunion de couture » de Puidoux, 18.—; M^{me} Hodel-Binggeli, Rolle, 10.—; M^{me} D^r L. Picot, 30.—; M. J. Hartmeier, en souvenir de sa tante, M^{me} Spërri, 25.—; M^{lle} L. Mæder, 2.—; M. P. Jaccard, 10.—; M^{me} M. Kunzi, 100.—; D^r H. Tecoz, 40.—; M. G. Jeanneret, 5.—; M^{lle} H. Foretay, 5.—; Anonyme, 20.—; M^{me} G. Zweibel, 5.—; M^{lle} M. Maillefer, Romainmôtier, 1.—; M^{me} A. Chapallaz, 5.—; M^{lle} Bavaud, 2.—; M^{me} Hurst, 5.—; legs de M^{lle} Emma Gavillet, 150.—; Maison Perret frères (notes acquittées), 40.50.

TRONCS : Clinique et Infirmerie, 150.44; Dispensaire, 1565.45.

POUR LE « LIT DE L'INFIRMIERE » : M^{lle} A. Dufour, 20.—; M^{lle} R. Hubert, Territet, 10.—; Anonyme, 6.—; M^{me} E. Besse-Corthésy, 5.—; M^{lle} G. Nobs, 10.—; M^{me} M. Herren-Perret, Grandson, 5.—; M. A. Mojonner, 5.—; Anonymes (abandons d'honoraires), 120.—; M^{me} J. Henrotin, Les Diablerets, 50.—; M^{lle} S. Guichard, Yverdon, 5.—; colonel von Muralt, Zurich, 5.—.

POUR LE FONDS D^r CH. KRAFFT : D^r J.-A. Mathez, 50.—; Anonyme, par le D^r H.-C. Krafft, 500.—; M^{me} Rossier, 6.60.

POUR LE NOEL DE L'INFIRMERIE : M^{lle} E. Vionnet, 6.—; Anonyme, 20.—; M^{lle} J. Maire, 2.—; Anonyme, 5.—; M^{lle} E. Egli, Berne, 10.—; M. M. Schweizer, bandagiste, 10.—.

DONS EN NATURE

MÉDICAMENTS ET MATÉRIEL MÉDICAL : D^r G. Bernard, M. Brocard, D^r J.-S. Cart, Anonyme, M^{me} H. Cuendet, M^{me} L. Delmatti, M. le professeur Demiéville, D^r A. Dufour, M^{lle} M. Fontannaz, M. Gaberel, M^{lle} M. Gavillet, M^{me} A. Glardon, Renens, D^r A. Guisan, Anonyme, M^{me} M. Guyaz, M^{me} D^r Ch. Krafft, D^r H.-C. Krafft, M^{lle} H. Lecoultre, M^{me} M. Pache, M^{me} Müller, M^{me} C. Pœterlin, M^{me} M.-L. Pychonoff, D^r E. de Rham, M^{lle} F. Martin, D^r méd., Maisons Gaba S. A., Bâle, Sandoz S.A., Bâle, Hoffmann-La-Roche et C^{ie}, Bâle; M^{lle} A. Brunner, Opfikon, M. L. Barblan, pasteur, Société des Produits Nestlé S. A., Vevey.

JOURNAUX, LIVRES, OUVRAGES SCIENTIFIQUES : M^{me} Bertinetti, M. le professeur Demiéville, M^{lle} Favre, M^{me} A. Chapallaz,

M^{me} Wachsinger, M. L. Pidoux, pasteur, M^{lle} Noverraz. Abonnements gratuits : *Feuille d'Avis de Lausanne, Revue de Lausanne.*

VETEMENTS, LAINAGES, LINGERIE, JOUETS : M^{lle} B. Æschbacher, M^{me} E. Bontemps, M^{lle} A. Buache, M^{lle} S. Chevalley, M^{lle} E. de La Harpe, Morges, Anonyme, M^{lle} H. Lecoultre, M^{lle} P. Leu, M^{me} F. Leuba, M^{me} L. Nicole, M^{lle} M.-L. Piguet, M^{lle} Pilter, M^{lle} A. Schneiter, M^{lle} G. Vautier, M^{me} Vuillemenet, M^{lle} J. Schmutz, M^{lle} Noverraz.

ALIMENTATION : M. P.-Th. Dufour, Laiterie Agricole, D^r G. Gaulis, Boulangerie J. Fuchs, Société laitière des Alpes bernoises, Stalden ; nombreux envois de fleurs, fruits, légumes, pâtisseries.

DIVERS : Machine à écrire neuve : M. P.-Th. Dufour. Billets de concert : Maison du Peuple, Conservatoire de Lausanne, Fœtisch frères. Prêt de matériel à titre gracieux : Maison Margot et Jeannet, Comptoir suisse. Deux buissons de lauriers : M. P. Vittoz, pasteur. Coupons d'alimentation et de textiles : Divers donateurs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION à La Source, le 25 mars 1944.

Pour cette journée, le soleil nous est revenu. Espérons qu'il ne perdra pas cette bonne intention d'ici à la fête de juin. Dans le salon et la salle à manger de l'Infirmierie, aimablement mis à notre disposition, le printemps nous attend... crocus et primevères, ici et là, dans de petites coupes. Merci de cet accueil fleuri.

Après le chant d'un cantique, M^{me} Schneiter-Amiet adresse quelques mots de bienvenue à l'assemblée — quatre-vingts Sourciennes environ — et se fait notre interprète en saluant avec joie M^{me} Meylan-Otth, notre présidente, qu'elle remplace comme telle. Avec elle, nous souhaitons que la santé de M^{me} Meylan lui permette de reprendre bientôt parmi nous sa belle mais accaparante activité.

Le rapport de l'année écoulée, présenté par M^{me} Schneiter, est adopté par l'assemblée. Puisqu'il paraîtra en entier dans le Journal, nous n'en relevons qu'un fait, hélas regrettable : les trop nombreuses démissions. Toute garde-malade, de quelque école qu'elle soit, ne désire-t-elle pas voir progresser, dans son pays, la profession d'infirmière ? (Progrès dans les conditions de travail, dans les méthodes de travail, enfin tout progrès réalisable au

contact d'autres organisations). Isolée, l'infirmière ne pourrait rien faire, ou peu, pour cet avancement ; l'Association le peut, et l'Association nationale encore mieux. Notre devoir est de la soutenir. D'autre part, ces démissionnaires renoncent-elles à toute œuvre d'entraide ou de solidarité ? Cela paraît impossible. Si l'Association ne leur apporte rien, leurs propositions et leurs suggestions seraient les bienvenues. Ou bien, la cotisation grève-t-elle trop leur modeste budget ? Si oui, un mot adressé au Comité vaudra mieux qu'une démission. Ne desserrons pas les liens ; nous ne voulons pas rester en arrière et laisser à d'autres le progrès.

M^{me} Chapallaz donne ensuite lecture des comptes, lesquels sont déclarés exacts par les vérificatrices et, sur leur préavis, sont adoptés.

M^{lle} Schneitter présente le rapport du Bureau de placement. Au cours de cette année, ce dernier fut l'objet de si fréquentes sollicitations que M^{lle} Lecoultre, qui en assumait la charge, eût mille peines à donner régulièrement satisfaction. Cela tient avant tout à la pénurie générale de gardes, en Suisse et ailleurs, mais aussi au manque d'inscriptions au Bureau. M^{lle} Schneitter adresse donc un vibrant appel aux Sourciennes, en les priant de s'inscrire toutes, pour simplifier les recherches et rendre ainsi service aux médecins et au public d'une part, aux infirmières de l'autre.

M^{lle} Lecoultre lit ensuite le rapport du Foyer, lequel continue à jouer son rôle bienfaisant. Les six chambres mises à disposition des gardes sont toujours occupées. Nombreuses sont les Sourciennes qui viennent se retremper dans l'atmosphère du Foyer pendant les heures de congé, ou le dimanche après-midi autour d'une tasse de thé.

Tous les rapports sont adoptés. Merci à toutes ces dames qui assument, au sein de notre Association, des charges quelquefois ingrates.

M^{lle} Rusillon donne ensuite un compte rendu détaillé des séances bienfaisantes et récréatives de la section genevoise de l'Association.

Enfin, on procède à la ratification des trois décisions suivantes du Comité :

- 1° La nomination de M^{lle} Dorothée Bornand au Comité.

- 2° La suppression, à titre d'essai, de la finance d'inscription au Bureau de placement, pour faciliter le recrutement des gardes.
- 3° L'augmentation de 1 fr. par an de la cotisation de l'Association.

Cette augmentation, regrettable mais nécessaire, adoptée par l'Assemblée sans opposition, si ce n'est de bon cœur, se justifie : l'Association nationale, dont les Sourciennes membres de notre société font automatiquement partie, nous demande une plus forte contribution pour poursuivre son travail si utile et dont nous bénéficierons certainement dans la suite. D'autre part, nos charges envers nos compagnes, au près et au loin, augmentent. Donc, à partir de 1945, la cotisation annuelle sera portée à 7 fr. 50.

M. le Dr Zbinden, chimiste à la Société Nestlé, nous entretient ensuite du lien existant entre la clinique et l'industrie. Son intéressante causerie est riche en renseignements des plus utiles à toute jeune ou future maman, et aussi à plusieurs de nos gardes appelées auprès des tout petits. M. Zbinden nous explique comment il s'est avéré possible de remplacer, quand il le faut, le lait maternel par le lait de vache, en soumettant celui-ci à des transformations essentiellement physiques, ne faisant qu'en équilibrer les valeurs. Cette « maternisation », plus physique que chimique, est d'autant plus appréciable qu'en définitive elle donne au lait la même valeur calorique que le lait maternel. En nous expliquant aussi le principe des différents produits pour nourrissons, l'orateur nous permet de choisir plus judicieusement celui qui conviendra le mieux à l'enfant dont nous avons charge.

Nous acceptons avec d'autant plus d'enthousiasme l'invitation de M. Zbinden à visiter les installations Nestlé à Orbe, que nous avons été intéressées par son exposé. Quelle plaisante perspective pour l'une de nos prochaines rencontres ! Merci à M. Zbinden.

C'est le tour de la tasse de thé, des petits cornets, des joyeux revoirs.

Enfin M. Jaccard, directeur de La Source, met fin à nos sympathiques bavardages pour donner un vivant aperçu de la « campagne » — si l'on peut parler ainsi — en faveur des infirmières. Susciter l'intérêt du public, des autorités surtout, voilà le premier

but de ce mouvement. Mais pour soutenir cette cause, il fallait des personnalités du dehors et non des intéressés. Nous remercions M. Jaccard d'avoir attiré l'attention de personnalités bienveillantes sur la situation de l'infirmière et de les avoir si bien renseignées. Ces « voix du dehors » ne sont pas restées sans échos, à considérer l'augmentation des jours de congé dans de nombreux services hospitaliers, à la suite d'enquêtes et de statistiques révélatrices. Cependant, la pénurie de gardes et la difficulté du logement entravent les progrès encore tant souhaités. Patience, on y arrivera ! Grande est déjà notre reconnaissance envers tous ceux qui s'intéressent à cette campagne qui n'est pas, et ne doit pas être, une revendication, mais bien un désir de réforme dont nous voulons être trouvées dignes.

M. LANGLE.

FAIRE-PART

FIANÇAILLES. — M^{lle} *Marguerite Trembley* et M. Ernest Hörler.
— M^{lle} *Léa Peretzmann* et M. Ernest Bloch.

MARIAGES. — M^{lle} *Ida Theler* et M. Peter Walker, le 19 avril.
— M^{lle} *Madeleine Hausammann* et M. Edouard Gachet, le 22 avril.
— M^{lle} *Aliette Bessard* et M. Edmond Basset, le 22 avril.

NAISSANCES. — Franz-Hermann, fils de M^{me} *Charlotte Ruchti-Suter*, à Trimbach, le 28 février. — Camille, fils de M^{me} *May Breton-Saugy*, le 3 avril. — Pierre, fils de M^{me} *Julie Weissbrodt-Beerstecher*, à La Source, le 4 avril.

DEUILS. — M^{me} *Marguerite Brunnschweiler-Champendal* et M^{lle} *Rose Girod* ont perdu leur maman, et M^{lle} *Yolande Aubort*, son père.

RÉUNIONS DE SOURCIENNES

GENÈVE. — Notre section genevoise garde son bel élan ; chaque réunion mensuelle ramène à la Taconnerie un groupe imposant de participantes. Même en février, alors que la grippe retenait les unes au travail, les autres... au lit, une vingtaine de gardes vinrent écouter M. le pasteur Christen. En une causerie familière et vivante, ce dernier retraça l'histoire de l'Eglise et parla de l'influence que peuvent avoir les infirmières dans le domaine

religieux. — Le 21 mars, ce fut M^{lle} Hentsch qui fit part de quelques-unes de ses impressions de voyage. Les auditrices ont trouvé la causerie trop courte !

La soirée du 18 avril fut un record de participation : quatre-vingts Sourciennes avaient tenu à féliciter leur présidente de son récent mariage et à lui témoigner leur reconnaissance et leur affection. M. le pasteur Christen et M. Jaccard s'étaient joints à elles. Après qu'un cadeau eut été remis à M^{me} Madeleine Campiche-Rusillon, M. Jaccard ouvrit la soirée par une lecture biblique et une brève méditation, puis parla de la situation des infirmières en Suisse. Comme la plupart des Sourciennes présentes n'avaient eu jusqu'alors que des aperçus fragmentaires de la question, elles écoutèrent cet exposé avec beaucoup d'attention et d'intérêt.

Étaient présentes à l'une ou l'autre de ces réunions : M^{mes} et M^{lles} M. Campiche-Rusillon, M. Meylan, F. Widmer, M. Luchsinger, M.-L. Berdoz, I. Schneider, A. Courvoisier, A. Beyeler, N. Rickert, M.-M. Guhl-Biedermann, M. Deluz, A. Giddey, I. Durand, M. Schmidt, D. Amaudruz, G. Quiby, J. Ramseyer-Reymond, R. Terrisse-Schalbetter, M. Languetin, H. Mages, A. Hodel, Y. Kobli, C. Golay, D. Desoches, S. Steiger, R. Valencien, M. Trembley, L. Baumann, A. Chamorel, M. Brunnschweiler-Champendal, J.-M. Paris, L. Pavillard, M. Frautschi, E. Weigle-Naville, Y. Quadri-Jacquard, L. Duboux, M. Béguelin, C. Donzé, S. Cochard, G. Panchaud, I. Matthey-Brousoz, Y. Piguët-Jaquet, F. Kummer, H. Schneitter, M. Fuchs, E. Lacroix-Kobler, J. Amiguet, L. Meylan, G. Rochat, V. Kaiser, A. Ménétrey, M. Bollier, S. Monnet, C. Boymond, Y. Favre, R. Barbey-Lässlé, R. Avanzino-Berney, V. Schuselé-Sauter, A. van der Wyk-Turrettini, M. Tétaz, M. Jaquier, I. Châtelain, L. Hirschler, H. Stucky, B. Huber, E. Rolls, M. Weber, I. Wisler, M. Shacklady-Bezencon, G. Couleru, N. Toberer, M. Trog, S. Bôle, R. Crausaz, A. Mermoud, B. Girard, O. Steimer, P. Steimer, A. Long, L. Clément-Martin, R. Girod, A. Guinchard, L. Flückiger, O. de Stoutz-Heinzelmann, A. Aubert-Lodygensky, S. Dubal, M.-L. Moullet, E. Sciacca, J. Matthey-Doret, G. Binggeli-Huber, S. Boy, A. Lucas, N. Vautravers-Weber, A. L'Eplattenier, J.-M. Matthey, M. Amiguet, G. Gazan-Gerber, R. Mori.

CALENDRIER DE MAI

Lausanne.

Lundi 1^{er} à 20 h. 15 : Comité au Foyer.

Lundi 8 à 14 h. 30 : Réunion amicale au Foyer.

Lundi 22 à 20 h. 15 : Rencontre familière à l'Hospice orthopédique. M^{lle} Yvonne Hentsch : *La profession d'infirmière en Amérique.*

Genève.

Mardi 16 à 20 h. 30, Taconnerie 5, 2^e étage. M^{lle} R. Girod, D^r méd. : *Des glandes endocrines aux hormones.*

Neuchâtel.

Mardi 16 à 20 h. 15 : Clinique Rousseau : Causerie de M. Marc Du Pasquier, pasteur.

Cully.

Vendredi 12 à 20 h. : Réunion à l'Infirmierie de Lavaux.
Causerie de M^{lle} Y. Hentsch.

CHANGEMENTS D'ADRESSES

M^{lle} Suzanne Rosselet, Hôpital de *Nyon.*

M^{lle} Madeleine Durand, Pouponnière suisse, *Lagarigue*, Département du Tarn.

M^{lle} Aline Fisquet, Villa Thésy, *Territet.*

M^{lle} Elsa Latour, Hôpital des Cadolles, *Neuchâtel.*

M^{lle} Lily Veillard, Chirurgie, Hôpital cantonal, *Genève.*

M^{me} Simone Mercier-Tschumi, rue des Terreaux 10, *La Tour-de-Peilz.*

M^{me} Gertrude Gazan-Gerber, La Métairie, *Bois-Bougy* p. *Nyon.*

M^{me} Mathilde Ducret, c/o M^{me} Durand, rue Emile-Yung 15, *Genève.*

M^{me} Violette Charrière-Delay, quai Capo d'Istria 9, *Genève.*

M^{me} Jeanne Favre-Mercanton, Béthusy 82, *Lausanne.*

M^{lle} Marcelle Rebeaud, Hôpital, *Le Locle.*

M^{lle} Henriette Foretay, Hospice orthopédique, *Lausanne.*

M^{lle} Nelly Fricker, Clinique Les Fleurettes, *Leysin.*

M^{lle} Amélie Dovat, Home Fesquet, *La Tour-de-Peilz.*